

Partie II : Conception du mémoire

Noureddine AZZAM et al.

4.0 29/11/2024



Université Frères Mentouri Constantine -1
Noureddine AZZAM et al.

Table des matières

I - Comment éviter le plagiat ?	3
1. Qu'est-ce que le plagiat ?	3
2. Types de plagiat.....	3
3. Comment éviter le plagiat ?.....	4
3.1. La citation.....	4
3.2. La paraphrase	5
3.3. Indiquer la référence bibliographique complète.....	5

I Comment éviter le plagiat ?

1. Introduction

L'arrêté n° 933 du 28 juillet 2016, relatif aux règles de prévention et de lutte contre le plagiat, définit le plagiat comme toute tentative de falsification des résultats ou de fraude dans le cadre des travaux scientifiques ou pédagogiques. Cette notion s'applique aussi bien aux étudiants qu'aux enseignants-chercheurs, aux chercheurs permanents, ainsi qu'à toute personne impliquée dans la production de publications scientifiques. Le plagiat englobe toute forme de reproduction non autorisée de travaux, idées ou résultats d'autrui, et constitue une violation grave des normes éthiques et académiques.



2. Qu'est-ce que le plagiat ?

Le plagiat, c'est lorsqu'on utilise les idées, les travaux ou les créations d'autres personnes sans mentionner d'où elles viennent. Cela peut concerner des textes, des données, des images, des graphiques, etc. Le plagiat est considéré comme un vol d'idées et peut entraîner des sanctions.

3. Types de plagiat

Fondamental :

Il existe plusieurs types de plagiat :

- **Copier ou reformuler des idées, des textes, des paragraphes** d'un article, d'un livre, d'un rapport, ou d'un site internet sans mentionner la source et l'auteur.
- **Utiliser des extraits sans les mettre entre guillemets** et sans citer la source.
- **Utiliser des données spécifiques sans préciser leur origine** ou leur auteur.
- **Prendre un argument ou une référence sans mentionner la source**.
- **Publier un texte ou un rapport d'une institution** et le présenter comme un travail personnel.
- **Utiliser des images, graphiques, tableaux, ou schémas** sans citer la source.
- **Traduire un texte sans mentionner la source et le traducteur**.
- **Inscrire son nom sur un travail de recherche** sans y avoir participé.

- **Ajouter le nom d'un chercheur sans son autorisation** ou sans qu'il ait contribué au travail, dans le but de favoriser sa publication.
- **Faire réaliser un travail scientifique par d'autres personnes** et s'en approprier le crédit.

4. Comment éviter le plagiat ?

Le plagiat peut être évité en appliquant certaines bonnes pratiques dans la gestion de ses sources et travaux. Il est souvent involontaire, mais il existe des méthodes simples pour prévenir cette situation :

- **Préciser les sources** : Chaque fois que vous citez les propos d'une autre personne, mettez-les entre guillemets et mentionnez la source de manière correcte, en ajoutant une référence bibliographique complète.
- **Référencer les illustrations** : Lorsque vous utilisez des images, graphiques, schémas ou autres supports visuels, indiquez toujours leur auteur et la source d'origine, même si l'illustration a été modifiée ou simplifiée.
- **Paraphraser et résumer correctement** : Si vous reformulez un texte ou résumez une idée, vous devez toujours citer la source de l'information. Paraphraser ne signifie pas s'approprier une idée, mais reformuler l'idée tout en la créditant à son auteur original.
- **Effectuer des renvois vers la bibliographie** : Organisez toutes vos références dans une bibliographie claire et structurée. Assurez-vous que chaque citation ou référence dans le texte soit renvoyée vers une entrée dans la bibliographie.

4.1. La citation

La citation consiste à reprendre exactement une phrase, une formule ou une partie d'un texte provenant d'une source externe. Cette reprise doit respecter certaines règles pour garantir la transparence et l'intégrité scientifique.

Les règles de la citation sont les suivantes :

- **Utiliser des guillemets** : La citation doit commencer et finir par des guillemets pour bien délimiter le passage repris.
- **Référencer correctement** : Chaque citation doit être accompagnée de la référence complète à sa source, selon le format approprié.
- **Exactitude** : La citation doit être reproduite fidèlement, y compris dans sa ponctuation, sans modification du contenu.
- **Indiquer les suppressions** : Lorsque des parties du texte sont omises, elles doivent être signalées par des points de suspension entre crochets, ainsi : [...].
- **Modification pour syntaxe** : Si des modifications sont nécessaires pour respecter la syntaxe de votre texte (comme un ajustement grammatical), elles doivent être insérées entre crochets.
- **Langue originale et traduction** : Il est essentiel de citer le texte dans sa langue d'origine. Si une traduction est fournie, elle doit être indiquée en note, clairement différenciée de la citation originale.

4.2. La paraphrase

La paraphrase consiste à reformuler et résumer les idées d'un auteur avec ses propres mots, tout en conservant le sens original. Contrairement à la citation, la paraphrase ne reprend pas le texte tel quel, mais retranscrit l'idée principale de manière plus concise et personnelle.

La paraphrase est une pratique essentielle dans un travail de recherche. Elle permet d'intégrer les idées d'autrui sans plagier, en les réexprimant de manière à mieux les intégrer dans le contexte du travail tout en respectant l'originalité de la pensée de l'auteur. Cependant, même si le texte est reformulé, la source de l'idée paraphrasée doit toujours être mentionnée pour éviter toute ambiguïté et garantir le respect des droits d'auteur.

Points à respecter pour une paraphrase correcte :

- **Reformulation complète** : Il ne suffit pas de modifier quelques mots, mais d'exprimer l'idée dans son ensemble avec de nouvelles formulations.
- **Mentionner la source** : Comme pour une citation, il est essentiel de citer la source d'où provient l'idée paraphrasée.
- **Conserver le sens** : La paraphrase doit rester fidèle à l'idée originale sans en altérer le sens.

4.3. Indiquer la référence bibliographique complète

La référence bibliographique complète est essentielle pour documenter et créditer toutes les sources utilisées ou consultées au cours d'une recherche. Elle permet non seulement d'éviter le plagiat, mais aussi d'assurer la traçabilité des idées et des informations partagées dans le cadre d'un travail académique. Une référence bien rédigée fournit toutes les informations nécessaires pour retrouver le document cité, qu'il s'agisse d'un livre, d'un article, d'un rapport, ou d'une communication scientifique.

La **bibliographie** regroupe l'ensemble des sources, qu'elles aient été directement consultées ou non, lors de la recherche bibliographique. En effet, elle doit inclure toutes les œuvres pertinentes sur le sujet, en suivant une méthode de citation rigoureuse. Elle permet ainsi de valoriser le travail de l'auteur et de garantir la véracité des informations présentées.

Les éléments essentiels d'une référence bibliographique complète :

- **Auteur(s)** : Nom(s) de l'auteur(s) dans l'ordre approprié (prénom, nom).
- **Titre de l'œuvre** : Titre du livre, de l'article ou de la communication.
- **Éditeur** : Nom de l'éditeur ou de la revue scientifique.
- **Date de publication** : Année où l'œuvre a été publiée.
- **Lieu de publication** : Ville où l'éditeur est basé, pour les livres.
- **Numéro de volume et page(s)** : Pour les articles scientifiques et les documents en plusieurs volumes.
- **URL ou DOI** : Pour les documents en ligne, l'URL ou le DOI doivent être indiqués.

Exemple :

Exemples de références complètes :

- Livre :

Dupont, Jean. *La recherche en sciences sociales*. Paris : Éditions du savoir, 2019.

- Article scientifique :

Lefebvre, Marie et Martin, Pierre. "L'impact des nouvelles technologies sur l'éducation." *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 45, no 2, 2021, pp. 215-230. DOI: 10.1234/revue.edu/abcd123.